

***COMITE DEPARTEMENTAL
SPORT BILLARD du PAS-DE-CALAIS***

REGLEMENT DES COMPETITIONS

Par équipes



Saison
2017 / 2018

Table des matières

	<i>Page</i>
<i>Article 1</i>	
<i>Engagement des équipes:</i>	3
<i>1.1</i>	
<i>Nouveaux joueurs:</i>	3
<i>Article 2</i>	
<i>Convocation des équipes:</i>	3
<i>Article 3</i>	
<i>Déroulement des rencontres:</i>	3
<i>3.1</i>	
<i>Echauffement:</i>	3
<i>Article 4</i>	
<i>Directeur de jeu. Arbitrage:</i>	4
<i>4.1</i>	
<i>Retard:</i>	4
<i>Article 5</i>	
<i>Déroulement des rencontres:</i>	4
<i>Article 6</i>	
<i>Composition d'une équipe:</i>	4
<i>6.1</i>	
<i>Indice par catégorie:</i>	5
<i>6.2</i>	
<i>Distance et plafond des divisions:</i>	5
<i>Article 7</i>	
<i>Forfait:</i>	5
<i>Article 8</i>	
<i>Tenue sportive:</i>	5
<i>Article 9</i>	
<i>Calcul des points de Match:</i>	5
<i>Article 10</i>	
<i>Classement:</i>	6
<i>Article 11</i>	
<i>Convocation des joueurs:</i>	6
<i>Article 12</i>	
<i>Finale du CD62:</i>	6

Article 1

Engagement des équipes:

Le club qui inscrit une ou plusieurs équipes s'engage à respecter ce règlement.
Un club qui engage plusieurs équipes dans une même division devra aviser ses joueurs qu'il leur sera impossible de changer d'équipe en cours de saison même pour la Finale du CD 62.
Les rencontres se joueront en 3 phases "match aller, match retour et 3ème tour".

1.1

Nouveaux joueurs:

Tout nouveau joueur est engagé sous la responsabilité du capitaine de l'équipe, ce dernier doit préciser la catégorie dans laquelle il souhaite le faire jouer.
Le joueur qui dépassera la moyenne de la catégorie sera disqualifié et le match sera perdu il devra être inscrit dans une catégorie supérieure dans la prochaine rencontre.

Article 2

Convocation des équipes:

Les équipes sont convoquées le jour prévu de la compétition à 14h30, pour un début de match à 15h00.

Un arrangement entre les clubs sur la date et l'heure de la rencontre est possible, (pas toutes les semaines) les équipes concernées doivent impérativement aviser le responsable format avant le jeudi qui précède la rencontre, la date butoir restant le samedi.

Article 3

Déroulement des rencontres:

Le club qui reçoit (directeur de jeu) doit vérifier que tous les joueurs soient licenciés "vérification sur le site de la Fédération" et que les joueurs d'une même équipe portent une tenue uniforme.

Le capitaine de l'équipe qui organise la rencontre inscrit en 1er sur une feuille le nom, la catégorie et le nombre de points à jouer pour tous ses joueurs.

Le capitaine de l'autre équipe complète cette feuille de la même manière.

3.1

Echauffement:

Avant chaque match les deux joueurs disposent de cinq minutes d'échauffement, celui-ci peut être effectué avant la fin de la rencontre, sur un billard différent suivant la configuration de la salle.

Article 4

Directeur de jeu. Arbitrage:

*Le club qui reçoit la compétition assure le marquage et l'arbitrage des rencontres.
La gestion sportive du tournoi doit être assurée à l'aide d'un support informatique.
L'organisateur "directeur de jeu" doit disposer d'un micro-ordinateur type PC équipé d'un logiciel Microsoft Excel 97 minimum.*

Les résultats doivent être transmis dans les 48h au responsable format pour mise à jour du classement.

Les résultats doivent être impérativement enregistrés sur le site de la Fédération Française par le club qui organise le tournoi.

4.1

Retard:

*Le retard de 30 minutes d'un joueur par équipe est toléré, après 15h30, heure limite du retard, l'équipe concernée sera déclarée forfait.
Aucun retard ne sera consenti pour le 1er joueur de chaque équipe " voir Article n°6.2 "*

Article 5

Déroulement des rencontres:

*Afin de garder un maximum d'intérêt le premier tour se jouera sur un seul billard, le deuxième tour se jouera sur 2 billards.
Toutefois dans l'intérêt de la compétition et avec l'accord des deux équipes les 3 matchs peuvent se jouer en même temps.
Avant chaque match il y aura un tirage à la bande.*

Article 6

Composition d'une équipe:

*En division 1 et 2 l'équipe est composée de trois joueurs;
1 joueur à la Libre, 1 joueur à la Bande et 1 joueur aux 3 Bandes
En division 6 et 7 l'équipe est composée de 3 joueurs;
3 joueurs à la Libre.*

*Pour la constitution de l'équipe en division 6 et 7, l'ordre des catégories doit être respecté.
Cependant pour les joueurs d'une même catégorie il n'est pas tenu compte des moyennes.
Chaque joueur se verra attribuer un indice lié à la valeur de sa catégorie, le total des indices de l'équipe ne pourra pas dépasser le plafond de la division "tableau ci-dessous".*

I ou 2 joueurs peuvent s'inscrivent dans un autre club pour constituer une équipe dans une division (x), sous réserve que le club ou le joueur est licencié n'ai pas engagé d'équipes dans cette même division.

6.1

Indice par catégorie:

	LIBRE	BANDE	3 BANDES
Nationale 1	800*	800*	800*
Nationale 2			700
Nationale 3	600	600	600
Régionale 1	400	400	400
Régionale 2	300	300	300
Régionale 3	200		
Régionale 4	100		

* en division 1 il ne peut y avoir qu'un seul joueur de Nationale 1 par équipe.

6.2

Distance et plafond des divisions:

	Billard de 2,80 m		Réservé aux Régionaux		Interdit au Régionale 1	Interdit au Régionale 2
Plafond de La Division	Division 1		Division 2		Division 6	Division 7
	2000		1200		700	400
Match n°1	Libre	200 Pts Grand C	Libre	120 Pts	60 Pts (50 rep)	40 Pts (50 rep)
Match n°2	Bande	80 Pts	Bande	60 Pts	60 Pts (50 rep)	40 Pts (50 rep)
Match n°3	3 Bandes	25 Pts	3 Bandes	20 Pts (60 rep)	80 Pts (50 rep)	60 Pts (50 rep)

Article 7

Forfait:

Toute mauvaise composition d'équipe sera sanctionnée et considérée comme Forfait, les matchs du jour de toute l'équipe seront perdus.

Un forfait par équipe et par saison est toléré, un éventuel deuxième forfait entraîne le forfait total de l'équipe, seul le classement des joueurs sur F.F.B sera maintenu.

Article 8

Tenue Sportive:

Les joueurs doivent être en harmonie et porter la tenue du club.

Article 9

Calcul des points de Match:

3 points pour un match gagné, 2 points pour un match nul et 1 point pour un match perdu.

Article 10

Classement:

Le classement général s'établit par l'addition des points de rencontres" 2 points pour une rencontre gagnée, 1 point pour un nul et 0 point pour une rencontre perdue".

En cas d'égalité de points au classement général, le goal-average départagera les équipes.

Article 11

Suivi Sportif:

Le Responsable Format gère le classement permanent de son circuit, il est chargé de veiller à la validité des équipes et au respect du règlement.

Les décisions qu'il peut être amené à prendre suivant les divers cas prévus sont sans appel.

La Commission Sportive du CD 62 est seule habilitée à statuer sur les cas non expressément prévus au règlement.

Article 12

Finale du CD62:

1er Tour:

Le 1er de l'Artois contre le 2ème de l'Artois, le 1er du Maritime contre le 2ème du Maritime.

2ème Tour:

Les deux perdants se rencontrent, les deux gagnants se rencontrent

3ème Tour:

Les matchs restants.

Rédigé à CUCQ le 1er juillet 2017
Les Responsables Format